



OBJECTIF :

Prévenir les accidents et les incidents de travail grâce à une prise de conscience des risques ainsi que des solutions adaptées au travail en espaces verts

PROGRAMME :

1°) Collecte des représentations

- Qu'est-ce que la sécurité ?

2°) Analyse des situations à risque et prise en compte de son environnement

3°) Les facteurs physiques

4°) Les facteurs humains

5°) Les facteurs organisationnels

- Les règles
- Les protections

6°) Focus sur les EPI (équipements de protection individuelle)

7°) Travail sur le terrain des risques liés à :

- La débroussailleuse
- La tondeuse
- La tronçonneuse
- Au carburant

8°) Collecte des nouvelles représentations et connaissances

9°) Evaluations à chaud et présentation de l'évaluation à froid

10°) Echanges libres

PREVENIR LES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN ESPACES VERTS

COMPETENCES VISEES :

Être capable de :

- Comprendre et appliquer les règles existantes
- Prendre conscience de l'importance du port d'EPI (équipements de protection individuelle) mais également de leurs limites
- Tenir compte de son environnement changeant
- Mettre en place des pistes d'améliorations pour sa sécurité et celle des autres
- Travailler en sécurité avec une débroussailleuse, une tondeuse ou une tronçonneuse

DUREE : 1 jour (7 heures) **PREREQUIS :** Aucun

Tarifs : 845 € nets de taxes hors frais déplacement

Formation en ESAT, adaptée aux personnes en situation d'handicap psychique, mental ou cognitif

METHODES PEDAGOGIQUES :

Pédagogie participative selon notre processus d'apprentissage : **EREC** : Engagement / Réflexion Expérimentation / Compréhension / Action

EVALUATIONS :

- **à chaud** : des acquis de connaissances par des questions ouvertes et des compétences par des exercices en situations pratiques ; de l'évolution des représentations ; de la satisfaction des participants
- **à froid** : après 6 mois auprès :
 - du stagiaire : auto-évaluation de son comportement et des changements
 - du responsable : évolution des indicateurs et de l'impact de la formation sur la santé des personnes

DOCUMENTS :

- Livret pédagogique pour chaque participant
- Attestation individuelle de formation
- Bilan pour le responsable (évaluations et remarques des participants et du formateur)

